

COPIE



CR

26 950

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Alzheimer

Information

SR

NL

Paris, le 23 OCT. 2007

Le Président de la Commission Alzheimer

Le Directeur général de la santé

à

Mesdames et Messieurs les Présidents des
Conférences régionales de santé

Mesdames et Messieurs les Préfets de région
Direction régionales des Affaires Sanitaires et
Sociales (Pour information)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Commission nationale « Alzheimer », présidée par le Pr Joël Ménard, s'est vu confier par le Président de la République la tâche d'élaborer les grandes lignes d'un plan national 2008-2012 sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

L'originalité de ce plan est d'envisager globalement :

- la recherche sur la maladie qui était insuffisamment développée dans les précédents plans ;
- l'optimisation et la coordination des soins ;
- l'amélioration de l'aide apportée aux malades et à leurs proches.

Les prochaines échéances de la commission et des huit groupes techniques associés sont les suivantes :

- début novembre : remise du rapport de la Commission au Président de la République ;
- janvier 2008 : mise en œuvre du plan National Alzheimer et maladies apparentées sur la période 2008-2012.

Au cours de cette période intermédiaire de deux mois, nous lancerons une large consultation des acteurs de la santé et de la société civile, notamment des Conférences régionales de santé, sur les conclusions de la Commission.

L'élaboration du plan Alzheimer et sa mise en œuvre nécessitent un travail de réflexion et de collaboration à différentes échelles. Si la recherche ne peut s'envisager qu'au niveau international, l'offre de soins et les formations des professionnels doivent s'envisager au niveau régional. Quant à l'accompagnement médico-social de la personne malade et de sa famille, il doit s'organiser à une échelle territoriale de proximité, en prenant en compte les spécificités géographiques et sociologiques ainsi que les habitudes de vie de la population.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons demander aux Conférences régionales de santé de participer à cette consultation, sur le mode du volontariat, en les interrogeant sur des points très précis qui toucheront notamment à l'intégration territoriale des soins et services aux personnes âgées dépendantes.

Conscient du calendrier de travail très serré et de la diversité de vos préoccupations, nous souhaitons toutefois bénéficier de l'expertise et expérience que vous avez déjà développées dans ce domaine dans vos régions.

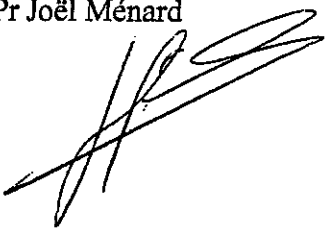
Dans un premier temps, nous souhaiterions connaître les régions intéressées pour participer à cette démarche. Nous vous invitons à nous faire parvenir votre réponse avant le 29 octobre 2007 :

- soit par courrier à la Direction générale de la santé à l'intention du bureau Programmation, synthèse, évaluation (DP1) - Stéphanie PORTAL, 14, av Duquesne 75 350 Paris 07 SP
- soit par mail à l'adresse suivante : stephanie.portal@sante.gouv.fr

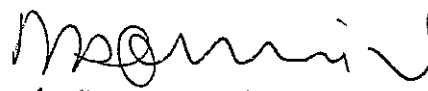
Dans un second temps, les régions volontaires seront sollicitées de nouveau par la Direction générale de la santé pour répondre à deux ou trois questions ciblées sur le thème énoncé précédemment. Les propositions des conférences régionales de santé qui auront participé à cette concertation devront être remises à la DGS au plus tard le 10 décembre 2007.

Nous vous remercions d'avance de votre contribution au processus d'élaboration de ce plan national et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pr Joël Ménard



Pr Didier Houssin



Le directeur général de la santé

Copie à Monsieur Christian Saout, Président de la Conférence nationale de santé